

Etude de cas

Vers un agenda commun de
l'Agriculture et de l'Aide pour le
commerce pour la Gestion Durable des
Terres (GDT) : L'expérience du Mali.

mali



Pour plus d'informations:

Mme Eleonora Canigiani

Responsable des Stratégies liées au commerce et à l'accès aux marchés

Tél. : +39 06 5459 2734

Courriel : e.canigiani@global-mechanism.org

M. Salif Touré

Conseiller pour le commerce et la gestion durable des terres

Tél.: +223 20 22 34 65

Courriel: s.toure@global-mechanism.org

Table des matières

Acronymes	2
1. Introduction générale	4
2. Vision globale sur les liens intersectoriels	6
2.1 Commerce, Agriculture et Gestion Durable des Terres : les liens conceptuels	6
2.2 L'Aide pour le Commerce	7
2.3 L'Importance de la coordination intersectorielle	8
3. L'Etude de cas	10
3.1 L'Agriculture, le Commerce et la Gestion Durable des Terres au Mali	10
3.2 Bref aperçu du CSI-GDT et des principales étapes de son élaboration	11
3.3 L'Aide pour le Commerce au Mali	12
3.4 Flux de l'Aide pour le Commerce au Mali (2007)	12
4. Les principales activités menées au Mali pour l'intégration du commerce dans le CSI-GDT	14
4.1 Approche méthodologique de mise en œuvre	14
4.2 Les résultats atteints	15
5. Les principales activités menées pour harmoniser les priorités commerciales	17
5.1 Identification des priorités commerciales du CSI-GDT	17
5.2 Identification des priorités commerciales nationales de la matrice d'action de l'EDIC du CIR	17
5.3 Elaboration de la matrice harmonisée des priorités commerciales nationales	18
5.4 Les investissements de l'aide pour le commerce et du CIR	20
6. Leçons apprises et prochaines étapes pour consolider les acquis	21
6.1 Leçons apprises	21
6.2 Prochaines étapes pour consolider les acquis	22
7. Conclusions et recommandations	23
ANNEXES	24
Annexe 1 : Matrice d'action en cours de l'EDIC du CIR (secteur agricole)	24
Annexe 2 : Matrice des projets/programmes des PTF cohérents avec le CSI-GDT et l'Aft	26

Acronymes

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement Durable
AFD	Agence Française de Développement
AfT	Aid for Trade
APD	Aide Publique au Développement
APE	Accord de Partenariat Economique
ARD	Agriculture and Rural Development
ASDI	Agence Suédoise pour le Développement International
BAD	Banque Africaine de Développement
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
BID	Banque Islamique de développement
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	Banque Mondiale
CCI	Centre du Commerce International
CE	Communauté Européenne
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNULCD	Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification
CNE	Conseil National de l'Environnement
CSCR	Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
CSI	Cadre Stratégique d'Investissement pour la gestion durable des terres au Mali
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT	Collectivités Territoriales
DANIDA	Coopération Technique Danoise
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
EDIC	Etude Diagnostique d'Intégration au Commerce
FANDC	Fonds d'Application des Normes pour le Développement du Commerce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FFM-TD	Fonds d'affectation spéciale multi donateurs pour le commerce et le développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GDPRD	Global Donors Platform for Rural Development
GDT	Gestion Durable des Terres
GTZ	Coopération Technique Allemande
ICTSD	International Centre for Trade and Sustainable Development
IDA	Association Internationale de Développement
MA	Ministère de l'Agriculture
MDSSPA	Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
MEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
MET	Ministère de l'Equipement et des Transports
MIIC	Ministère de l'Industrie des Investissements et du commerce

MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
MM	Mécanisme Mondial de la CNULCD
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIE	Organisation Mondiale de la Santé Animale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OSC	Organisation de la Société Civile
PAN-CID	Programme d'Action National de lutte contre la désertification
PAPE	Programme d'Appui à la Politique Environnementale
PAPED	Programme d'Appui aux Accords de Partenariat Economique pour le Développement
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNAE	Plan National d'Action Environnementale
PNIP-SA	Plan National d'Investissement Prioritaire dans le Secteur Agricole
PNISA	Programme National d'Investissement du Secteur Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCAP	Stratégie Commune d'Assistance Pays
SEDIZON	Secrétariat d'Etat chargé du Développement Intégré de la Zone de l'Office du Niger
SPS	Normes sanitaires et phytosanitaires
STP/CIGQE	Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales
TRA	Trade Related Assistance
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOCI	Unité de Mise en œuvre du Cadre Intégré
UNOPS	United Nations Office for Project Services
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International

1. Introduction Générale

Le MM s'est spécialisé dans la fourniture de services de conseils aux pays-parties à la Convention des Nations unies pour la lutte contre la Désertification (CNULCD), en matière d'accroissement des finances pour la gestion durable des terres (GDT). Il promeut le positionnement de la CNULCD dans le contexte plus large d'une programmation du développement qui inclut des processus politiques et des zones thématiques influençant la GDT et le développement rural.

Le principal service du MM aux pays partenaires consiste à les appuyer dans l'élaboration de Stratégies financières intégrées (SFI) pour la GDT. La SFI représente un processus d'identification et de mobilisation d'un ensemble de ressources financières pour financer des projets, des programmes et des actions prioritaires contribuant à la GDT et à la mise en œuvre de la CNULCD dans un pays donné. Son objectif ultime vise à assurer un financement adéquat, prévisible et durable. Elle aide en particulier les pays à localiser et regrouper trois sources potentielles de financement :

- les ressources extérieures (principalement l'aide publique au développement);
- les ressources internes (identifiées dans le cycle budgétaire national), et
- les ressources novatrices (liées aux secteurs non-traditionnels de financement de la Convention)

La Stratégie Décennale pour renforcer la mise en œuvre de la CNULCD (2008–2018) demande explicitement au MM d'explorer de nouvelles sources de financement et de mécanismes financiers pour la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, y compris les sources et les mécanismes liés au commerce.

Conformément à son mandat de mobilisation des ressources, y compris les ressources commerciales, pour la mise en œuvre de la CNULCD, le MM s'est engagé dans l'initiative de l'Aide pour le commerce (Aft) visant à :

- renforcer la capacité de production des pays en développement ;
- lutter contre leurs contraintes axées sur l'offre ;
- traiter leurs besoins d'infrastructure liée au commerce.

Dans ce contexte, le MM se focalise sur les flux de l'Aft pour le secteur agricole, en vue de la canalisation d'investissements accrus pour les questions de GDT. L'engagement du MM dans l'Aft et l'agriculture se fonde sur le rôle fondamental de la GDT dans la détermination de la quantité, de la qualité et de la durabilité de la production agricole – en d'autres termes, la capacité du secteur agricole à alimenter la population des pays en développement, à générer un revenu pour les producteurs ruraux et à fournir une offre stable et de qualité qui réponde à la demande du marché. Ce faisant, le MM vise à contribuer au renforcement de la coordination trans sectorielle entre les secteurs du commerce et de l'agriculture, dans une optique de promotion des investissements de l'Aide pour le commerce dans l'agriculture en général, et dans la GDT en particulier.

Les objectifs spécifiques incluent :

- la promotion de l'intégration des politiques d'échanges avec des priorités de développement durables dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'environnement ;
- l'amélioration de la coordination, la complémentarité et l'harmonisation des interventions commerciales pour l'agriculture et la GDT en favorisant les synergies entre les processus sectoriels au niveau du pays ;
- l'accroissement de la communauté de vues concernant les liens commerce-pauvreté dans le contexte du développement rural, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

Le MM a une double approche pour mobiliser les ressources du commerce dans le développement et la mise en œuvre des cadres stratégiques d'investissement nationaux pour la GDT.

Au niveau national, le MM facilite le rapprochement et la mise en cohérence des processus de mise en place des cadres stratégiques d'investissement pour la GDT et de mise en œuvre de l'aide pour le commerce. Il favorise notamment l'engagement des institutions liées au commerce (en premier lieu le ministère du commerce) dans le développement et la mise en œuvre des cadres stratégiques d'investissement pour la GDT, ainsi que la mobilisation des ressources dédiées à la promotion du commerce pour le financement d'actions de GDT, d'environnement, de sécurité alimentaire et d'agriculture. Ce faisant, le MM contribue à renforcer la capacité de tous ces secteurs pour atteindre leurs objectifs de réduction de la pauvreté.

Au plan international, le MM a établi un partenariat avec les principales organisations liées au commerce basées à Genève à savoir l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Secrétariat Exécutif du Cadre Intégré Renforcé (CIR), le Secrétariat du FANDC, le Centre du Commerce International (CCI) etc. afin de tirer parti de leurs compétences techniques et de faciliter les liens avec les initiatives commerciales et la mise en œuvre de processus conjoints de financement.

Afin d'améliorer la diffusion et l'efficacité de ses activités, le MM a également finalisé un programme d'échange de connaissances sur les liens entre l'aide pour le commerce et l'agriculture, visant à renforcer la capacité des gouvernements des PMA à : i) comprendre les liens intersectoriels entre le commerce, l'agriculture, l'environnement et la sécurité alimentaire ; ii) accroître la coordination interministérielle dans le contexte du cadre stratégique d'investissement pour la GDT ; et iii) créer des synergies techniques et financières entre tous les secteurs pertinents de la GDT, y compris le commerce.

C'est dans cette optique que se situe cette étude de cas dont l'objectif est de fournir des informations détaillées sur les principales étapes du processus conduit au Mali par le MM pour parvenir à instaurer le dialogue intersectoriel entre l'équipe technique GDT et l'Unité de Mise en œuvre du CIR avec en ligne de mire l'harmonisation des priorités.

2. Vision globale sur les liens intersectoriels

2.1 Commerce, agriculture, et gestion durable des terres : les liens conceptuels

Le secteur agricole est au cœur de l'économie des pays les moins avancés (PMA). Il représente une large part du produit intérieur brut (PIB) (de 30 à 60 pour cent dans les deux tiers d'entre eux environ), emploie une proportion significative de la population active (de 40 pour cent à 90 pour cent dans la plupart des cas), est une importante source de devises (de 25 pour cent à 95 pour cent dans les trois quarts des PMA)¹, produit la majeure partie des denrées alimentaires de base et est la seule source de subsistance et de revenus pour plus de la majorité de la population de ces pays. Les liens étroits en amont et en aval qui existent à l'intérieur du secteur rural ainsi qu'avec les autres secteurs de l'économie produisent en outre un effet de stimulation de la croissance et de la génération de revenus (FAO, 2002). Par conséquent, pour de nombreux pays le secteur de l'agriculture demeure le pilier et le point focal national pour les plans et les stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Les moyens de subsistance des collectivités des zones rurales dépendent fortement des ressources naturelles, telles que la terre et l'eau. Comme dans tous les processus de production, les ressources naturelles sont les principaux intrants de la production agricole. Si la dégradation des ressources naturelles est principalement perçue comme une simple question d'environnement, dans le secteur agricole, elle se pose en préoccupation économique majeure.

On estime en général que les terres sont dégradées lorsque leur productivité diminue². La qualité de la terre et d'autres ressources naturelles à la portée des communautés rurales détermine la quantité et la qualité de la production agricole et donc la capacité de ces communautés à générer un revenu. Par conséquent, leurs moyens de subsistance et les options de développement économique dépendent de leur habilité à exploiter des ressources naturelles durables. Le recours à des pratiques de gestion durable des terres (GDT) peut y contribuer amplement.

La GDT peut être définie comme l'exploitation des ressources foncières, telles que les sols, l'eau, les animaux et les plantes pour la production de biens – pour répondre aux besoins humains en mutation – tout en assurant le potentiel productif à long terme de ces ressources, et le maintien de leurs fonctions environnementales³. La GDT tente donc d'harmoniser les objectifs souvent antagonistes d'un développement économique et social accentué, tout en maintenant et renforçant les fonctions de soutien écologique vital des ressources de la terre.

Le commerce fait office de vecteur permettant aux producteurs de tirer profit de leur production en liant la surproduction au marché. Sa rentabilité dépend étroitement du maintien du potentiel productif à long terme des intrants de production, c'est-à-dire les ressources naturelles. Il dépend donc du maintien des fonctions environnementales des ressources naturelles. La GDT offre plusieurs options d'exploitation des ressources foncières et de génération de revenus aux utilisateurs des

1 <http://www.fao.org/DOCREP/003/Y0491F/y0491f01.htm#TopOfPage>

2 Patricia S. Muir, Human Impact on Ecosystems Module, Oregon State University

3 WB, GTZ, CDE, 1999, Sustainable Land Management Guidelines for Impact Monitoring

terres, sans détruire la qualité de la terre dont dépendent leurs moyens de subsistance. Cette forme de gestion constitue le fondement de la production durable dans l'agriculture et représente un facteur stratégique du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

Elle allie les politiques, les technologies et les activités visant à intégrer des principes socio-économiques à des préoccupations d'ordre environnemental. De plus, elle ajoute de la valeur aux processus productifs parce qu'elle rend l'offre plus fiable, réduit les déchets, optimise l'exploitation des ressources et améliore la qualité du produit, en limitant par exemple l'emploi de fertilisants et de pesticides pour compenser des services environnementaux déficients en provenance d'écosystèmes carencés. Les préoccupations environnementales promues par la GDT peuvent également faire office d'instruments de commercialisation puissants : le succès de la production biologique et le nombre croissant d'étiquetages bio et de modèles de certifications démontrent la valeur ajoutée produite par l'adoption de pratiques durables.

2.2 L'Aide pour le Commerce

L'Aide pour le commerce est une initiative mondiale visant à renforcer la capacité des pays en développement à mieux participer et de bénéficier du système commercial mondial en faisant du commerce un moyen de parvenir au développement durable et à la réduction de la pauvreté. L'aide pour le commerce vise essentiellement à renforcer la capacité productive des pays en développement à faire face à leurs contraintes du côté de l'offre et à leurs besoins en infrastructure liée au commerce.

En droite ligne avec les principes fondateurs de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'aide, l'aide pour le commerce constitue un cadre international où les donateurs, les pays partenaires et les institutions de développement travaillent ensemble pour formuler un large éventail d'activités de développement dans une stratégie globale et intersectorielle de développement du commerce mondial.

D'un point de vue financier, l'Aide pour le commerce se réfère à l'aide publique au développement (APD), au financement du développement du commerce, indépendamment des secteurs vers lesquels elle est canalisée. La mise en œuvre et le financement de l'Aide pour le commerce reposent sur des programmes réguliers de l'APD et sur ses modalités traditionnelles, englobant par conséquent, un large éventail de mécanismes de livraison qui dépendent des modalités d'aide des organisations partenaires de développement. Il s'agit notamment des donateurs bilatéraux, des institutions financières internationales et des organismes multilatéraux. La majeure partie de l'aide pour le commerce est fournie par les donateurs bilatéraux et multilatéraux, suivant leurs propres modalités d'acheminement de l'aide. En plus de cela, il y a un nombre croissant de mécanismes qui sont utilisés comme moyen de promouvoir la coordination et les partenariats, et qui sont également associés aux instruments financiers et, aux financements spécifiques des priorités de l'aide pour le commerce.

Ces mécanismes incluent entre autres :

- le Cadre Intégré Renforcé (CIR) qui est un mécanisme pour coordonner la fourniture de l'assistance technique de l'aide pour le commerce, et l'acheminement des fonds de l'aide pour le commerce aux PMA ;
- le Fonds d'Application des Normes pour le Développement du Commerce (FANDC) qui est un programme et un partenariat mondial de l'OMC, la FAO, la Banque mondiale, l'OMS et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) dans le renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) et la coopération technique ;

- le fonds d'affectation spéciale du CIR financé par plusieurs donateurs et géré par le PNUD, qui est particulièrement axé sur les priorités de l'aide pour le commerce ;
- le fonds d'affectation spéciale multi donateurs pour le commerce et le développement de la Banque mondiale (FFM-TD) qui soutient les activités liées au commerce contribuant à la croissance et à la réduction de la pauvreté au niveau national, régional et mondial.

Les PTF qui contribuent à l'aide pour le commerce sont en grande majorité les mêmes donateurs de l'aide publique au développement. En 2006, les principaux PTF de l'aide pour le commerce avec un décaissement global de 118 millions de dollar US étaient les États Unis d'Amérique, la Banque Mondiale, le Danemark, l'Allemagne, la BAD, la France, les Pays-Bas, l'Union Européenne et le Japon. Ces principaux donateurs représentaient 90,4% des engagements et 92% des décaissements de l'ensemble des PTF de l'Aide pour le commerce en 2006. A peine 36% des engagements ont été décaissés en 2006.⁴

3. L'importance de la coordination intersectorielle

Les questions commerciales ne sont pas exclusives à un secteur économique particulier, mais sont plutôt transversales. En effet, l'aptitude d'un pays en matière d'échanges commerciaux dépend de sa capacité à traiter avec cohérence et intégration une vaste gamme de questions (ex. la production, la transformation, le transport, le stockage, l'infrastructure, la politique commerciale, les accords commerciaux) qui lui permettent de lier l'offre à la demande. Beaucoup de ces questions relèvent de la responsabilité réglementaire de ministères autres que d'ordre commercial (ex. l'agriculture, l'environnement, l'énergie, l'infrastructure, etc.). L'harmonisation des priorités sectorielles du commerce s'avèrent donc souvent difficiles en raison de la répartition des compétences entre les ministères.

L'initiative de l'Aide pour le commerce tente de réunir toutes les questions ayant trait au commerce « sectoriel » sous une même stratégie commerciale nationale. Elle fournit un cadre permettant aux pays d'harmoniser leurs besoins liés au commerce par une harmonisation des priorités commerciales de tous les secteurs/ministères pertinents, afin d'assurer une cohérence aux interventions commerciales dans le contexte des plans de développement nationaux et des stratégies de réduction de la pauvreté. Du point de vue financier, l'harmonisation des priorités commerciales devrait être soutenue par des mécanismes transversaux d'identification et de mobilisations de ressources permettant de regrouper et de créer des synergies dans l'utilisation des fonds disponibles auprès des différents secteurs.

En effet, le ministère du commerce et les autres organismes gouvernementaux peuvent tous avoir des budgets alloués pour des activités liées au commerce. Les donateurs aussi peuvent avoir des budgets alloués pour les activités liées au commerce dans le cadre de programmes d'appui à différents secteurs (agriculture, secteur privé, etc.). **Afin d'assurer la cohérence entre les activités de commerce prévues dans les différents ministères et entre les financements liés à l'appui des donateurs, il était important que les différents secteurs s'engagent dans un exercice de planification conjointe afin d'harmoniser leurs priorités en matière de commerce.**

⁴ Aid for Trade at a Glance 2009 : Maintaining Momentum, OECD/WTO 2009

L'élaboration de Stratégies Financières Intégrées (SFI) pour la GDT se déroule dans cette perspective d'harmonisation de politiques, de planification, et de financement de tous les secteurs ayant des implications pour la GDT, y compris le commerce. La SFI offre donc une opportunité unique d'intégration des questions de GDT à l'ordre du jour du développement du commerce et de création de partenariats avec des institutions commerciales pour s'engager dans la GDT afin d'augmenter la rentabilité et la durabilité des activités commerciales. Le rôle fondamental que la GDT joue pour promouvoir l'agriculture durable, fait que la SFI soit aussi un moyen efficace pour créer des synergies au niveau politique et financier entre l'Aide pour le commerce et les processus liés au développement rural, tel que le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA)⁵.

La présente étude de cas retrace le processus ayant abouti à l'intégration de la dimension commerciale large sensu dans le SFI, et à la création de conditions favorables à la prise en compte de la GDT dans le processus d'établissement des priorités commerciales nationales harmonisées dans les catégories de l'aide pour le commerce. Elle met également en exergue les liens intersectoriels dont la promotion sera favorable à la durabilité des impacts des programmes des donateurs de l'Aide Publique au Développement dans les secteurs productifs et du commerce au Mali.

La présente étude capitalise donc des avancées notoires en termes d'intégration des processus liées à la gestion durable des terres et du commerce, ainsi que l'engagement des donateurs à soutenir le processus, tout en jetant également les bases pour consolider les acquis. De même, l'étude met en relief le rôle de la coordination intersectorielle au sein des structures publiques existantes au niveau des pays, tout en montrant que l'alignement des mécanismes de coordination existants, est en effet possible à condition de consacrer des efforts et des ressources spécifiques pour soutenir les actions et les initiatives qui facilitent cette coordination.

⁵ Le PDDAA est une initiative qui vise à d'aider les pays africains à atteindre un degré plus élevé de croissance économique grâce à un développement axé sur l'agriculture. L'objectif global du PDDAA est d'éradiquer la faim et de réduire la pauvreté grâce à l'agriculture. L'objectif du pilier 2 du PDDAA est d'améliorer l'accès aux marchés en renforçant les infrastructures rurales et les autres interventions liées au commerce. D'ici les liens potentiels avec l'Aide pour le commerce. <http://www.nepad-caadp.net/francais/index.php>

3. L'étude de cas du Mali

3.1 L'agriculture, le commerce et la gestion durable des terres au Mali

De nos jours, près de 68 % des maliens se réclament agriculteurs (MEA, 2006-2007). Le secteur agricole constitue en effet 36,5% du PIB malien et représente donc le secteur dominant de l'économie. L'économie malienne est donc fortement tributaire des performances du secteur agricole, qui est particulièrement sensible aux variations climatiques, aux périodes de longues sécheresses, et à la désertification.

L'agriculture contribue à hauteur de 17% du PIB. Les superficies agricoles en 2007 ont atteint 4392212 ha selon la Direction Nationale de l'Agriculture. Les principales cultures concernent : le coton, le mil, le sorgho, le riz, le maïs, le fonio, le blé, l'arachide et le niébé. Cette production est assurée par l'utilisation des produits phytosanitaires et des fertilisants chimiques. Ces produits possèdent des effets néfastes pour l'environnement (MEA, 2009).

En raison de la croissance démographique et en réponse aux besoins alimentaires toujours grandissant de la population malienne, les superficies de terres mises en culture ont régulièrement augmenté et la pression agricole sur les ressources en sols s'est progressivement accrue. Cette pression s'est traduite notamment dans les régions où la pression démographique est forte par la mise en culture des terres marginales et/ou forestières pour la production alimentaire et commerciale, par une diminution de la durée des jachères, par une diminution de la fertilité et par une accentuation du phénomène de l'érosion.

Le système de production agricole est en grande partie de type extensif (cultures sèches). De ce fait, la production céréalière augmente par **accroissement des superficies agricoles** grâce au **défrichement des réserves de pâturages et des forêts**. Ce mode de gestion et d'exploitation agricole, conjugué aux effets climatiques, entraîne la réduction des superficies de forêts, augmentant ainsi le **risque d'érosion (hydrique et éolienne)** et de **désertification** et leurs corollaires comme la **diminution de la capacité de séquestration du CO₂** par les écosystèmes, la **perte de productivité des terres**, la perte de biodiversité, la diminution de compétitivité des filières agricoles, etc.

En plus, l'utilisation des intrants (engrais et herbicides) dans le cadre de l'**intensification** de la production des **cultures de rente (coton) et irriguées (riz)** contribue à la **pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques**, ce qui peut avoir des conséquences sur la qualité de l'eau et de la biodiversité (faune, flore et habitats naturels) et peut engendrer la **salinisation des sols** (MEA, 2009).

Au niveau foncier, en général, la majorité des acteurs ont accès à la terre car la terre est prêtée le plus souvent gratuitement, mais une grande partie de la population ne peut pas faire d'investissements durables (plantations, amendements de fond) sans le consentement des propriétaires. Cette règle foncière n'encourage pas l'investissement dans la fertilité des sols ni dans les plantations (PNAE/PAN-CID, 1998).

3.2 Bref aperçu du CSI-GDT et des principales étapes de son élaboration

Au Mali, dès 2006, le Gouvernement avec la Banque Mondiale et le Mécanisme Mondial de la CNULCD ont engagé des concertations pour adopter l'approche programmatique GDT promue par la plateforme TerrAfrica avec comme objectif la conception et la mise en œuvre concertée d'un Cadre Stratégique d'Investissement dans la GDT (CSI-GDT). Une plateforme partenariale autour du gouvernement du Mali regroupant les partenaires suivants : la Banque Mondiale, le Mécanisme Mondial, la GTZ et le PNUD a été concrétisée en 2007.

Les principales étapes ayant abouti au CSI sont celles préconisées par le partenariat TerrAfrica⁶.

Ces étapes sont :

- Créer une coalition nationale autour de la GDT, renforcer les capacités des acteurs de la GDT et engagement des partenaires (processus continu);
- Faire l'état des lieux et diagnostic des principaux goulots d'étranglement (techniques, politiques, institutionnels, financiers) et les opportunités à prendre en compte pour l'intégration et la mise à l'échelle de la GDT ;
- La programmation et l'identification des investissements prioritaires (cadre stratégique d'investissement en matière de GDT) ;
- La formulation et le chiffrage du cadre d'investissement, y compris les activités de suivi-évaluation et de communication.

La réalisation de ces étapes a permis d'élaborer le document du CSI-GDT dont l'objectif global est d'inverser durablement les tendances à la dégradation des terres avec l'implication de l'ensemble des acteurs. Les objectifs spécifiques du CSI-GDT sont : (i) amplifier les bonnes pratiques de GDT pour lutter contre la dégradation des terres et la perte de la biodiversité et s'adapter aux changements climatiques ; (ii) renforcer les capacités institutionnelles techniques et financières des acteurs concernés en vue de l'intégration de la GDT dans les politiques de développement du pays.

Par ailleurs, des modalités de mise en œuvre, de suivi-évaluation et des stratégies de mobilisation des financements et de communication doivent assurer la réalisation de la première phase opérationnelle du CSI-GDT. Le Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres (CSI-GDT) au Mali a fait l'objet d'une validation au mois de juillet 2010 lors d'un atelier ayant regroupé une centaine de participants. Un travail complémentaire se poursuit en vue de finaliser le document et de faciliter la mobilisation des ressources pour sa mise en œuvre.

La contribution du Mécanisme Mondial dans le processus d'élaboration du CSI-GDT a consisté à appuyer les activités relatives à la construction des partenariats/coalition building et au renforcement des capacités pour l'identification et l'accès aux sources de financement, en particulier les ressources de l'aide pour le commerce, les ressources liées aux activités des OSC et l'utilisation innovante des sources de financement traditionnelles du développement.

⁶ TerrAfrica, une initiative impliquant de multiples partenaires, vise à augmenter le niveau et l'efficacité des investissements pour la gestion durable des terres (GDT) en Afrique subsaharienne. A l'heure actuelle, les partenaires au sein de TerrAfrica sont le NEPAD, le Secrétariat de l'UNCCD, le Mécanisme mondial (MM) de l'UNCCD, la Banque mondiale, le FIDA, la FAO, le PNUD, le PNUE, la BAfD, l'ensemble des institutions du FEM, les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que les organisations multilatérales incluant l'Union Européenne et la Commission Européenne, les bailleurs bilatéraux, les organisations de la société civile et de la communauté scientifique incluant les centres FARA et CGIAR. <http://french.terrafrica.com/>

3.3 L'Aide pour le commerce au Mali

Selon les statistiques de l'OCDE⁷ en 2007, l'ensemble des donateurs de l'Aide pour le commerce au Mali, avaient pris des engagements de l'ordre de 653,6 millions de \$US, contre des décaissements de 166,2 millions de \$US, soit un taux d'absorption de 25%. Sur ces financements décaissés, 43,3% étaient destinés à l'agriculture, la sylviculture et la pêche, 34,6% au transport et au stockage, 5% aux affaires et autres services. Il est à noter que le total des engagements de l'Aide publique au développement (APD) ventilé par secteur en 2007 était de 1 006 986 000 de \$US contre des décaissements totaux de 480,2 millions de \$US. L'Aide pour le commerce représentait donc en 2007 65% des engagements de l'APD.

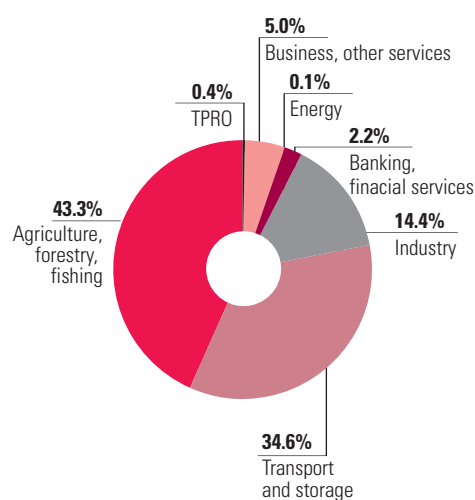
3.4 Flux de l'aide pour le commerce au Mali (2007)

La presque totalité de ces « top donateurs » sont également engagés dans les domaines de l'économie agricole et rurale, de l'environnement ou du genre. Cela suggère que des ressources additionnelles de l'Aide pour le commerce pourraient donc être mobilisées en faveur des programmes intégrés et intersectoriels pour la réalisation des objectifs visés dans les domaines prioritaires du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR).

En plus de cela, le Mali en tant que PMA, est bénéficiaire du Cadre intégré renforcé (CIR) qui est le principal mécanisme pour promouvoir la coordination et les partenariats dans le contexte de l'Aide pour le commerce. Le CIR dispose également de ressources à travers le fonds d'affectation spéciale. Cependant, le CIR n'est pas le principal canal de l'acheminement de l'Aide pour le commerce. En effet, le CIR facilite la mobilisation de ressources liées à l'Aide pour le commerce à travers les donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'à travers d'autres mécanismes comme le Fonds d'Application des Normes pour le Développement du Commerce (FANDC).

Flux de l'aide pour le commerce au Mali (2007)

BY SECTORS (2007)

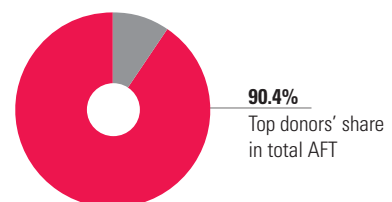


Sectors with no data are not included.

TOP DONORS (USDm, 2006 constant)

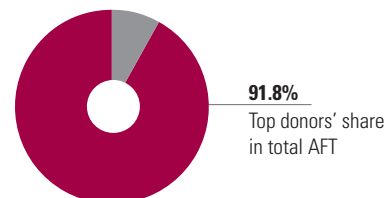
Commitments 2006-2007 (avg.)

United States	198.4
World Bank	48.8
Denmark	28.1
AfDB	21.6
France	17.4
EC	17.3



Disbursements 2006-2007 (avg.)

EC	73.2
France	14.6
Germany	12.1
Netherlands	7.8
United States	6.7
Japan	3.9



⁷ <http://www.oecd.org/dataoecd/16/37/43190475.pdf>

L'analyse du dispositif de mise en œuvre du cadre intégré au Mali faisait ressortir la faible représentativité de l'environnement dans les instances décisionnelles. En effet, seuls les départements de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche étaient représentés dans le comité interministériel et le comité de pilotage. Il en a résulté que la réalisation de l'Étude diagnostique pour l'intégration du commerce (EDIC) qui est une étape essentielle pour l'élaboration de la matrice d'action ne s'est pas traduite par un diagnostic environnemental des filières agricoles dont les performances à long terme sont fortement liées à la gestion durable des terres. Un nouvel arrêté du Ministre chargé du commerce en 2010 intègre désormais le département de l'environnement dans le comité de pilotage du CIR en vue de favoriser la meilleure prise en compte des problématiques environnementales liées au développement du Commerce.

L'inscription des actions du cadre intégré dans le CSLP qui est le principal référentiel des politiques et des priorités de développement a donc pu être faite sans tenir efficacement compte de la dimension environnementale des propositions de projets. Cette insuffisance devrait être corrigée dans le nouveau cadre institutionnel dont la révision est en cours. Le CSCRP (2ème génération du CSLP) a déjà pris en compte les secteurs productifs parmi les axes majeurs d'intervention. Cependant il est nécessaire que les départements en charge des questions durables des terres soient bien impliqués dans ces processus afin que les problématiques GDT puissent être mieux intégrées. Pour ce faire, les revues du CSCRP et de l'EDIC programmées en 2011 sont des occasions importantes pour réaliser des ajustements favorables à l'émergence d'une base commune pour les actions concertées et intégrées.

Il apparaît donc que le développement du commerce dans un pays enclavé comme le Mali et son impact sur l'atteinte des objectifs globaux de développement pourraient être capitalisés dans tout processus stratégique orienté vers une plus grande coordination dans les domaines intersectoriels. Ainsi le potentiel du commerce est largement intégré dans les principaux référentiels des politiques publiques au Mali que sont le CSCRP, les Objectifs de Développement du Millénaire (OMD), le Projet pour le Développement Economique et Social (PDES) et la Stratégie Commune d'Assistance Pays 2008-2011 (SCAP). L'initiative de l'aide pour le commerce dans son étendue la plus large offre une opportunité unique à cet égard pour réaliser la coordination intersectorielle favorable à l'harmonisation des priorités commerciales sectorielles.

4. Les principales activités menées au Mali pour l'intégration du commerce dans le CSI-GDT

Dans son intervention au Mali, le Mécanisme Mondial a mis un accent particulier sur un processus innovant pouvant faciliter la mobilisation des ressources destinées au commerce en faveur de la GDT au Mali à travers la sensibilisation des décideurs, la promotion de l'initiative de l'aide pour le commerce, l'appui au processus d'intégration des stratégies et politiques de développement du secteur productif et du commerce dont la finalité est l'atteinte des objectifs intersectoriels tels que la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, etc, qui font partie des priorités de l'Etat malien.

L'analyse de la situation de départ laissait apparaître que la collaboration entre le commerce et les secteurs GDT était très limitée voire inexistante. Les cadres de concertations impliquant ces secteurs, s'ils existaient, si elles existent offraient seulement l'occasion d'échanger sur les orientations politiques et stratégiques des différents départements sans possibilité de procéder à des analyses croisées des répercussions et impacts de leurs programmes et activités respectifs, chaque secteur se prévalant de la spécificité de son mandat et de sa légitimité institutionnelle. Cette insuffisance de collaboration se retrouve également entre les secteurs GDT, principalement l'Agriculture, la Pêche, l'Elevage et l'Environnement. Dans ces conditions, il était impérieux, pour mener à bien ce travail, de trouver des points d'entrée pouvant permettre l'amorce d'un dialogue intersectoriel.

4.1. Approche méthodologique de mise en œuvre

Les termes de référence pour favoriser la mobilisation des ressources destinées au commerce en faveur de la GDT et favoriser le dialogue intersectoriel et l'engagement des donateurs qui appuient la GDT et le commerce ont été élaborés par le Mécanisme mondial et transmis aux différentes structures impliquées dans ce processus à savoir le point focal de la CCD, le chef de file des partenaires techniques et financiers du domaine de l'Environnement au Mali (GTZ), le chef de file des partenaires techniques et financiers de la plateforme TerrAfrica (Banque Mondiale) et le Cadre Intégré Renforcé (CIR).

Dès le départ, le Mécanisme Mondial a décidé de se focaliser sur la stratégie gomme arabique comme point d'entrée. En effet grâce à son appui, une étude d'opportunité et un projet pilote élaborés en 2009 pour la filière gomme arabique avaient permis d'impliquer les Ministères chargés du Commerce et de l'Environnement chacun dans son domaine de compétence. Les potentialités de cette ressource peuvent à la fois assurer la gestion durable des terres et le développement du commerce. Il en a résulté que la promotion de la filière gomme arabique est prise en compte dans le CSI-GDT comme bonne pratique GDT et inscrite dans les filières prioritaires à financer dans la catégorie 2 du CIR.

Au-delà de la gomme arabique, le Mécanisme Mondial a jugé opportun de fournir de larges informations sur les possibilités offertes par l'aide pour le commerce dans le contexte de l'élaboration du CSI-GDT au Mali. Pour ce faire, le MM a élaboré et transmis à toutes les parties prenantes une note conceptuelle, mettant en exergue les catégories de l'aide pour le commerce,

les liens intersectoriels favorables au développement de l'agriculture et du développement rural ainsi que la nécessité de s'orienter pour tous les secteurs vers des stratégies cohérentes qui assurent l'atteinte des objectifs prioritaires de développement du Mali que sont la sécurité alimentaire, l'amélioration des conditions de vie et la lutte contre la pauvreté.

La note conceptuelle a aussi été partagée avec les donateurs d'aide consultés, car elle fournit également un panorama des flux de l'aide pour le commerce au Mali. Cela avait pour but non seulement d'informer les donateurs sur le processus en cours au Mali, mais aussi et surtout de faciliter la collecte d'informations sur la part de leur apport d'aide considéré comme faisant partie des catégories de l'aide pour le commerce dans leurs programmes réguliers indépendamment des secteurs concernés.

Les partenaires techniques et financiers consultés sont ceux émergeant dans le Système de Notification des Pays Créanciers (SNPC) de l'OCDE et ceux engagés dans les secteurs de l'environnement et de l'agriculture à savoir : Etats-Unis d'Amérique, Danemark, Banque Mondiale, PNUD, Allemagne, France, Canada, Suède, Pays Bas, BAD et Suisse. Ces consultations n'ont pas permis de connaître clairement les montants d'aide pour le commerce dans le volume total de leur aide publique au développement. Ce nonobstant, les informations recueillies sur les projets et programmes en cours et ceux en préparation ont permis de disposer des informations sur les financements potentiels de certains axes du CSI-GDT.

Par ailleurs lors de ces consultations, les partenaires techniques et financiers ont été informés du processus d'élaboration du CSIF et certains d'entre eux ont donné l'assurance que leurs programmes pourraient être réorientés sur les secteurs GDT au cas où ceux-ci permettraient des synergies et des complémentarités.

Des données complémentaires sur les flux d'aide, ont également été obtenues lors des rencontres effectuées auprès du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA), un organe interministériel présidé par le Ministère des Finances et mis en place par le Gouvernement du Mali dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action qu'il a élaboré en collaboration avec ses Partenaires Techniques et Financiers, afin de faciliter l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Paris.

4.2. Les résultats atteints

4.2.1 Le développement du CSI a été appuyé à travers les points suivants :

- Facilitation du dialogue entre l'équipe technique GDT et l'UMOCI du CIR notamment à travers l'organisation d'un atelier des experts GDT et du commerce,
- La GDT a été intégrée dans la matrice d'action de l'EDIC du CIR et le commerce en tant que domaine à part entière du CSI avec sa problématique et solutions y afférentes à été intégré au CSI,
- L'identification du pilier 2 du PDDAA dans les composantes 1 (renforcement des capacités), 2 (investissements), 3 (production et compétitivité) et 4 (recherche et formation) de sa déclinaison nationale qu'est le PNISA.

4.2.2. Un soutien à l'actualisation de la stratégie sectorielle pour la gomme arabique a été fait à travers les points suivants :

- Le coordinateur de la GDT a participé à toutes les phases de l'actualisation de la stratégie sectorielle pour la gomme arabique,
- La hiérarchie des objectifs de la stratégie a été modifiée, l'objectif 6 initial portant sur le développement du potentiel productif est devenu l'objectif 1 de la stratégie sectorielle,
- Le comité de mise en œuvre de la stratégie créé par le Ministère de l'Industrie, des Investissements et du commerce, comprend les représentants du MEA (2), du MA (2), et du MEP,
- Le draft d'un projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la gomme arabique valorisant la GDT a été élaboré.

4.2.3. Un appui à la mobilisation des investissements de l'aide pour le commerce a été apporté notamment par :

- La consultation des principaux donateurs de l'aide pour le commerce au Mali et l'établissement du profil des flux de l'aide pour le commerce,
- L'élaboration d'une matrice des projets et programmes des PTF appuyant les secteurs GDT et le Commerce,

5. Les principales activités menées pour harmoniser les priorités commerciales

5.1. Identification des priorités commerciales du CSI-GDT :

Le CSI-GDT a identifié des actions relevant du champ de l'aide pour le commerce dans son axe 3 portant sur le «renforcement des services de conseils et des services commerciaux de soutien à la GDT ». Cet axe s'articule autour des 2 programmes suivants :

- Programme d'appui au développement d'une planification harmonisée des priorités commerciales nationales en soutien à la GDT ;

Les actions prioritaires de ce programme sont :

- Identifier les ressources de l'Aide pour le commerce dans l'APD en vue d'engager des actions pour accroître leurs flux vers les secteurs GDT,
- Assurer que les priorités commerciales de soutien à la GDT soient bien intégrées dans les futures révisions de l'EDIC du Mali, et donc dans la planification de l'allocation des ressources,
- Assurer la coordination avec le ministère du commerce et les institutions maliennes chargées de la promotion du commerce,
- Assurer la cohérence des priorités harmonisées avec d'autres programmes sectoriels sous régionaux importants pour la GDT et le commerce comme le PDDAA et le PAPED.

- Programme d'appui à la promotion des initiatives d'investissement et à la valorisation des produits issus des bonnes pratiques GDT.

Ce programme sera mis en œuvre à travers les actions prioritaires suivantes :

- Fournir des conseils pour l'adoption de bonnes pratiques GDT,
- Soutenir la diversification économique en vue de réduire la pression sur les terres,
- Soutenir l'harmonisation des labels de qualité existants avec des critères GDT,
- Soutenir la transformation et la commercialisation / mise sur le marché des produits issus de bonnes pratiques GDT,
- Conseiller les fournisseurs de services financiers à mettre à disposition des produits favorisant l'adoption de la GDT.

5.2. Identification des priorités commerciales nationales de la matrice d'action de l'EDIC du CIR :

Ces priorités sont celles qui ont été identifiées depuis l'élaboration de l'EDIC en 2004 et en l'absence d'une évaluation formelle, elles sont considérées comme étant encore actuelles. Elles sont cohérentes avec les quatre (4) premières catégories de l'aide pour le commerce (Voir Annexe 1).

5.3. Elaboration de la matrice harmonisée des priorités commerciales nationales

En vue de favoriser une mobilisation efficace des ressources commerciales en soutien à la GDT, il est apparu nécessaire de procéder à l'analyse et à la révision des priorités commerciales nationales du Mali résumées dans la matrice d'action de l'EDIC du CIR. C'est ainsi, qu'au cours d'un atelier des experts de la GDT et du CIR tenu le 05 juillet 2010 avec l'appui d'autres personnes ressources du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'environnement et de l'Assainissement et du PAPE/GTZ, la matrice d'action de l'EDIC préalablement analysée par le Mécanisme Mondial en guise de contribution a fait l'objet d'un examen approfondi où des mesures et objectifs nouveaux ont été intégrés. Ce travail a permis d'aligner les priorités de la GDT au niveau de l'axe stratégique du CSI relatif au **renforcement des services de conseil et des services** commerciaux de soutien à la GDT avec celles de la matrice d'action de l'EDIC cohérentes avec la GDT.

Les mesures sectorielles de la matrice d'action de l'EDIC en cours ont été complétées par des bonnes pratiques de GDT et leur prise en compte lors de la révision de l'EDIC permettra une meilleure intégration des actions GDT dans les objectifs sectoriels et intersectoriels de la matrice de l'EDIC.

Il est à noter qu'au cours de l'atelier, outre l'identification et l'insertion de nouvelles filières telles que le blé, le niébé, les céréales traditionnelles, les gommés-résines, les participants ont également jugé utile d'actualiser la liste des structures identifiées dans la matrice d'action initiale comme responsables de la mise en œuvre, dans l'optique de disposer d'un document complet devant être partagé avec d'autres acteurs lors de la mise à jour officielle de la matrice d'action de l'EDIC par le MIIC.

Les priorités commerciales nationales alignées sur les quatre (4) premières catégories de l'aide pour le commerce ont été mise en cohérence dans la matrice suivante :

Cette matrice est la traduction concrète des possibilités d'établir un ordre du jour commun entre les secteurs productifs et le commerce. En effet les priorités alignées sur les catégories de l'aide pour le commerce sont indépendantes des secteurs chargés de leur mise en œuvre. Elle offre la possibilité de renforcer les liens intersectoriels et la nécessité d'établir des relations institutionnelles étroites entre tous les secteurs impliqués dans la GDT. Le fait que tous les secteurs du développement rural et de l'environnement soient représentés dans le comité interministériel de la GDT et dans le comité de pilotage du CIR est une bonne base pour promouvoir la collaboration intersectorielle.

L'atelier de validation du CSI-GDT a dégagé des recommandations fortes pour améliorer le document du CSI-GDT. L'une des recommandations fait mention de la nécessité d'inclure le Ministère de l'Industrie des Investissements et du Commerce dans le comité de pilotage du Conseil National pour l'Environnement (CNE). La mise en œuvre de cette recommandation et l'intégration du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement dans le comité interministériel du CIR et de l'aide pour le commerce déjà effective, constituent une avancée significative et inédite en matière de processus conjoint de planification commune au Mali.

Matrice harmonisée des priorités commerciales de la GDT et du CIR alignées sur l'Aft

Catégories	Secteurs SNPC	Priorités commerciales harmonisées du CIR et de la GDT
1. La politique commerciale et les règlements	Politique commerciale et gestion administrative	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités institutionnelles des principales institutions d'appui et de promotion du commerce, des laboratoires sanitaires et phytosanitaires ; Promouvoir l'accès aux mécanismes de financements innovants
	Facilitation du commerce	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'administration douanière et la qualité des statistiques du commerce extérieur ; Simplifier l'utilisation des régimes économiques ; Améliorer les procédures de transit et de commerce ; Encourager l'utilisation du certificat d'origine et du certificat phytosanitaire ; Améliorer la connectivité au marché ; Renforcer les mécanismes de marché pouvant améliorer l'implication des producteurs à la détermination des prix sur les marchés ;
	Accords commerciaux régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Orienter la politique commerciale par la réalisation d'études sur le commerce transfrontalier malien et par la facilitation de l'accès des commerçants maliens au marché algérien conformément à l'accord bilatéral entre le Mali et l'Algérie.
	Négociations commerciales multilatérales	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités institutionnelles du Comité chargé du suivi des accords commerciaux multilatéraux, et du Comité chargé de suivre les négociations de l'accord de partenariat économique entre les pays ACP et l'UE
2. Le développement du commerce		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer et élargir le système d'information de marché ; Promouvoir le commerce électronique
3. Infrastructure liée au commerce	Transport et stockage	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité des services de transport et la concurrence dans le secteur aux niveaux régional (UEMOA, CEDEAO) et national (MEF, MET) ; Améliorer les services connexes du transport ferroviaire ; Améliorer la disponibilité de fret aérien ; Améliorer l'accès aux zones de production des filières porteuses ; Améliorer les infrastructures de stockage, comme moyen de s'adapter aux fluctuations du marché et aux changements climatiques déterminant les conditions de production.
	Communications	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la fiabilité et la qualité des services publics des télécommunications
	Production et fourniture d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la fiabilité et la qualité des services publics de l'électricité et de l'eau
4. Renforcement des capacités productives	Services aux entreprises et autres services	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités organisationnelles des producteurs
	Banques et services financiers	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les mécanismes de marché pouvant améliorer l'implication des producteurs à la détermination des prix sur les marchés ; Conseiller les fournisseurs de services financiers à mettre à disposition des produits favorisant l'adoption de la GDT.
	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la production et la commercialisation du riz, blé, niébé, sésame ; Augmenter la production, la transformation et l'utilisation des produits des autres cultures céréalières ; Sécuriser le foncier rural ; Lutter contre la pollution des eaux et du sol.
	Sylviculture	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la production et la commercialisation des produits du Karité ; Augmenter la production et la commercialisation de la gomme arabique ; Augmenter la production et la commercialisation des gommes et résines (Karaya, Combretum, Myrrhe) ; Intensifier le reboisement ; Promouvoir les produits forestiers non ligneux notamment à travers l'approche Analyse Développement des Marchés (ADM).

Matrice harmonisée des priorités commerciales de la GDT et du CIR alignées sur l'AfT (Suite et fin)

Catégories	Secteurs SNPC	Priorités commerciales harmonisées du CIR et de la GDT
1. Renforcement des capacités productives (suite et fin)	Pêche	<ul style="list-style-type: none">• Développer la pêche et l'aquaculture ;• Augmenter la production et la commercialisation du poisson
	Industries manufacturières	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la production et la commercialisation des filières d'élevage et de la viande rouge ;• Soutenir la transformation et la commercialisation / mise sur le marché des produits issus de bonnes pratiques GDT.
	Industries extractives	<ul style="list-style-type: none">• Créer de la valeur ajoutée dans le secteur de l'or
	Tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Développer l'écotourisme

5.4 Les investissements de l'aide pour le commerce et du CIR

L'analyse des projets et programmes appuyés par les partenaires technique et financiers du Mali a permis de comprendre que les donateurs harmonisent désormais leurs interventions au Mali par domaines et priorités d'intervention dans un souci de complémentarité. Ces projets et programmes en cours ou clôturés constituent des sources potentielles de financement des domaines et secteurs du CSI-GDT (Voir Annexe 2).

6. Leçons apprises et prochaines étapes pour consolider les acquis

6.1. Leçons apprises

L'atelier d'experts fût une étape dans l'amorce du nécessaire dialogue entre le secteur du commerce et la GDT. Certes les acquis sont encore fragiles et mériteraient d'être consolidés, il n'en demeure pas moins que la voie tracée constitue assurément une avancée considérable vers le renforcement des domaines intersectoriels gage de l'atteinte des objectifs de la lutte contre la pauvreté et du développement économique et social. Les principaux enseignements qu'on peut tirer peuvent se résumer aux points ci-après :

- le processus du cadre intégré renforcé et celui du CSI-GDT convergent tous les deux vers l'atteinte des résultats de l'orientation stratégique "développement des infrastructures et du secteur productif" ;
- le CIR est désormais enclin à s'impliquer davantage dans le processus du CSI-GDT;
- le CIR a reçu un mandat clair pour suivre les flux de l'aide pour le commerce au Mali, à l'issue du comité macroéconomique tenu à la Primature au mois d'avril 2010 ;
- les activités prévues dans la matrice d'action de l'EDIC sont réalisées par les structures qui en ont les compétences ;
- le PNUD exécute un programme spécifique d'appui au CIR axé en particulier sur la mise en œuvre de la matrice d'action de l'EDIC identifiant les filières porteuses à fort potentiel de développement des exportations comme la gomme arabique, la mangue, le karité... ;
- l'intégration de l'augmentation de la capacité productive dans les catégories de l'aide pour le commerce implique le renforcement des liens entre le commerce et le secteur productif ;
- les principaux bailleurs bilatéraux du Mali, interviennent exclusivement dans l'aide publique au développement avec des dons, sauf l'Allemagne et la France qui interviennent également avec des prêts ;
- les pays nordiques, ainsi que la Grande-Bretagne et les Pays-Bas restent les plus gros contributeurs en matière de dons ;
- les Etats Unis et le Canada sont les seuls bailleurs à mentionner dans les structures de financement des catégories de l'aide pour le commerce et à faire référence distinctement au processus du PDDAA ;
- le dialogue politique prévu dans le cadre PNISA intègre le MIIC et tous les départements impliqués dans le secteur productif. Cette disposition pourrait favoriser l'alignement des priorités de tous les secteurs du développement rural et du commerce à travers la composante "production et compétitivité" du PNISA ;
- le processus de planification concertée favorable à un meilleur suivi des flux de l'aide pour le commerce à travers le PNISA et le CIR et en établissant des passerelles entre le PDDAA et le PAPED à l'échelle sous-régionale les deux processus étant pilotés par la CEDEAO et l'UEMOA.

6.2. Prochaines étapes pour consolider les acquis

Dans le souci de consolider les acquis, de renforcer cette démarche et de maintenir l'élan, il conviendrait de s'atteler à la réalisation des activités suivantes :

- appuyer le processus de mobilisation des ressources à l'issue de la finalisation du CSI-GDT en procédant à l'inventaire et à l'analyse des projets/programmes cohérents avec la GDT en cours et à venir des PTF intervenant au Mali ;
- veiller au suivi de la matrice harmonisée afin de prendre en compte les nouvelles priorités issues du développement de l'axe 3 du CSI, de la mise à jour de la matrice de l'EDIC et de l'élaboration du PNISA ;
- appuyer l'élaboration des projets/programmes issus des priorités harmonisées aussi bien dans le CSI-GDT que dans la matrice d'action de l'EDIC du CIR ;
- Contribuer au processus de mise en œuvre du CIR afin de s'assurer que les mesures préconisées sont bien intégrées ;
- renforcer les capacités des membres de l'unité de mise en œuvre du CSI-GDT à intégrer la dimension commerciale dans l'élaboration des projets/programmes déclinés du CSI-GDT et de la matrice d'action harmonisée du CIR ;
- veiller à la prise en compte effective des résultats de la matrice d'action harmonisée et validée dans la future revue du CSCRP ;
- partager avec le CIR les programmes des PTF validés et l'appuyer pour la recherche de financement ;
- appuyer le CIR pour l'établissement d'une collaboration plus étroite avec le point focal du PNISA et suivre l'évolution du PNISA et du PNIP-SA, ainsi que l'APE et le PAPED.;
- inciter les donateurs dans le développement d'un agenda commun au commerce et à la GDT ;
- faire du lobbying pour que le CSCRP puisse s'inspirer de l'expérience de planification harmonisée entre le commerce et la GDT afin de la promouvoir dans les autres axes stratégiques ;

7. Conclusions et recommandations

Afin d'amplifier les résultats atteints et maintenir l'élan amorcé dans le sens du dialogue intersectoriel, il conviendrait de poursuivre l'appui des processus de planification dans les secteurs GDT et le commerce, afin de favoriser la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du CSI-GDT. La récente mission conjointe des partenaires techniques et financiers de la plateforme TerrAfrica du 18 au 20 octobre 2010 s'inscrit dans cette perspective.

La prise en compte du commerce dans le CSI-GDT ne doit pas être considérée comme une fin en soi. En effet, les 2 programmes identifiés dans le CSI final doivent être développés en projets concrets dont les principales actions sont insérées dans la matrice élaborée. Pour ce faire, la future structure devant être mise en place par l'AEDD pour la mise en œuvre du CSI-GDT devrait être appuyée afin que la collaboration avec l'UMOCI du CIR soit davantage renforcée.

La matrice harmonisée a permis de disposer d'une base commune reflétant les priorités sectorielles, et devrait être utilisée à l'occasion des différentes rencontres avec les partenaires techniques et financiers afin de les engager à appuyer les liens intersectoriels dont les impacts éviteront les inefficiences des stratégies de développement à travers des programmes isolés.

Il incombe également à l'AEDD de faire de la matrice harmonisée une base pour le développement de l'axe 3 du CSI-GDT et un instrument de dialogue avec les décideurs nationaux chargés de l'allocation du budget national afin de montrer que le secteur productif constitue un préalable incontournable pour la croissance économique durable eu égard à la prédominance du secteur primaire dans les stratégies de promotion commerciale du Mali.

Dans le même ordre d'idée, l'UMOCI sera appuyée pour faire de la GDT un tremplin pour la mobilisation des ressources commerciales des principaux fonds prévus par le CIR qui de plus en plus intègrent la dimension environnementale et les enjeux du développement durable dans leurs procédures de décaissements avec comme trame de fond la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le principal challenge demeure néanmoins la création de liens plus étroits avec le processus d'élaboration du PNISA qui n'est pas encore achevée. En effet, les problématiques identifiées dans le CSI GDT et le développement des activités commerciales promues par le CIR ont des répercussions très fortes dans les espaces régionaux et sous régionaux. Plusieurs partenaires techniques et financiers privilégient les efforts d'intégration régionale et sous régionale afin de rendre les résultats de leurs interventions plus durables.

Dans ce contexte, le Mécanisme Mondial continuera à faciliter le dialogue entre le CIR et le point focal du PNISA et suivra les activités de ces entités pour mieux insérer la GDT dans les composantes du PNISA et du PNIP-SA. L'analyse du plan de financement du PNIP-SA montre un gap de 90% sur un financement total de l'ordre de 3,5 milliards de FCFA. Nonobstant le fait que le PNIP-SA intègre des programmes et filières prioritaires et des mesures urgentes, ce gap sera davantage mieux comblé si des synergies sont créées avec le CSI-GDT et le CIR.

Annexe 1 : Matrice d'action en cours de l'EDIC du CIR (secteur agricole).

II. MESURES SECTORIELLES

II.1 Agriculture et agro-industrie

Objectifs	Mesures	Structures Concernées	Calendrier
Renforcer et élargir le système d'information de marché	(i) introduire des mécanismes visant à renforcer la collecte et la diffusion d'information de marché sur une base financièrement soutenable; (ii) étendre le système d'information de marché aux fruits et légumes ainsi qu'aux produits de l'élevage; et (iii) identifier et introduire des mécanismes pour l'échange d'information de marché entre les pays de la région ouest africaine	Observatoire du marché agricole (OMA), CONOESAM, APCAM, AMELEF, APEFEL, AMEPROC, APROFA, la Fédération de Groupements interprofessionnels du bétail et de la viande (FEBEBVIM), Ministère de l'Agriculture et ECOFIL	2005-2006
Améliorer la compétitivité des produits	(i) introduire des mécanismes visant à renforcer les différents stades des filières (de la production à la commercialisation), y compris l'organisation des paysans et la participation dans la filière; (ii) identifier et introduire des mesures visant à renforcer les mécanismes de mise en application des normes et standards par le secteur privé, les laboratoires nationaux et les agences de réglementation (section 4.1.4); (iii) promouvoir l'investissement privé dans des activités agro-industrielles sélectionnées.	Représentants des principales associations d'exportateurs CCIM, APACAM, APROFA, CONOESAM DNI, DGRC, et autres parties concernées	2005-2006
Renforcer les associations du secteur privé	(i) améliorer les capacités des organisations du secteur privé à promouvoir le commerce régional et international; et (ii) renforcer les consultations avec le secteur privé en matière de négociations commerciales et de mise en œuvre des accords commerciaux	CCIM, APCAM, APROFA, CNPI, MIC, DNCC, DNI, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises	2005-2006
Augmenter la production et la commercialisation du riz	(i) assurer le développement de l'infrastructure d'irrigation au travers d'un cadre de partenariat public et privé, en établissant une structure institutionnelle viable pour le financement public et privé de l'investissement dans l'irrigation; et (ii) établir un système sécurisant les titres fonciers des terres irriguées	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises, Office du Niger, IER, CCIM, APCAM, APROFA, CNPI	2005-2007
Améliorer l'environnement pour les activités de production en aval de la production cotonnière	(i) Continuer le processus de réforme du secteur cotonnier appuyé par la Banque mondiale et les bailleurs de fonds bilatéraux (France, Pays-Bas) et comprenant: la restructuration des principales opérations d'égrenage de la CMDT	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises, CCIM, APCAM, APROFA, CNPI, MIC, DNCC, DNI	2005-2007
Augmenter la commercialisation et la production des filières non traditionnelles: arachide	(i) introduire des semences améliorées et assurer une plus grande utilisation de l'engrais dans les zones de production pour augmenter les rendements et abaisser les coûts unitaires; (ii) améliorer le stockage de façon à réduire les hauts niveaux d'aflatoxine; (iii) mécaniser les activités de transformation de la main d'œuvre intensive en utilisant des technologies intermédiaires (telle que la traction animale); et (iv) améliorer le réseau de transport dans les zones de production	IER, CCIM, APCAM, APROFA, CNPI, MIC, DNCC, DNI, DGRC, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises	2005-2007

Objectifs	Mesures	Structures Concernées	Calendrier
Augmenter la commercialisation et la production des filières non traditionnelles: noix de karité	(i) Formuler une politique de développement de la filière de karité; (ii) promouvoir les produits à base de karité et faciliter la diversification des marchés d'exportation; (iii) renforcer les capacités des associations féminines et des ONG afin d'intensifier l'information et de renforcer les programmes de sensibilisation des paysans sur la production de beurre de karité de qualité; (iv) améliorer la qualité des arbres de karité et établir un programme systématique de protection des arbres existants et de plantation d'arbres nouveaux, en utilisant des méthodes de greffe développées par la recherche; (v) encourager le renforcement des capacités et améliorer l'équipement de façon à améliorer le processus et le traitement du karité au cours du séchage et du stockage, et (vi) appuyer la recherche sur la noix de karité et les produits dérivés.	IER, CCIM, APCAM, APROFA, CNPI, MIC, DNCC, DNI, DGRC, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises	2005-2007
Augmenter la commercialisation et la production des filières non traditionnelles: sucre	Encourager le développement privé du secteur par des partenariats public/privé, de façon à assurer la disponibilité des services publics complémentaires (par exemple service de vulgarisation)	Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises, IER, CCIM, APCAM, APROFA	2005-2007
Augmenter la commercialisation et la production des filières non traditionnelles: fruits et légumes	(i) fournir de l'assistance technique pour renforcer toutes les phases de la filière – production, récolte, manutention et transport national et international, financement, accès aux intrants, contrôle de qualité (y compris établissement de normes), et commercialisation – dans un cadre du secteur privé; et (ii) renforcer les mécanismes visant à améliorer le professionnalisme des exportateurs et à encourager plus de coopération et de coordination avec les acteurs en amont (iii) diffuser aux producteurs et aux exportateurs les informations relatives aux normes, aux standards, à la qualité et à la traçabilité; (iv) appuyer les efforts de diversification du marché entrepris par le secteur privé; (v) soutenir la mise en place d'infrastructures de stockage frigorifiques par le secteur privé; (vi) faciliter la production et l'acquisition d'emballages adéquats.	APCAM, APROFA, CNPI, IER, CCIM, DNCC, DNI, DGRC, Ministère de l'Agriculture, Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises AJEX, TRADE MALI, BMS, BNDA, Mali-Finances, AMELEF-APEFEL Douane - MPIPME ATRAPAL	2005-2008
Augmenter la commercialisation et la production des filières : viande, Cuirs et peaux, Volaille	Opération d'embouche à vocation commerciale: (i) améliorer l'accès aux aliments concentrés de bétail; (ii) améliorer l'accès et la disposition en temps opportun de financement pour l'embouche saisonnier; (iii) meilleure information sur les prix; (iv) formation en nouvelles technologies; et (v) augmenter le fourrage de saison sèche. Normes sanitaires animales: (i) établir une liaison entre les problèmes sanitaires découverts à l'abattoir avec leurs causes d'origine; (ii) réduire la corruption liée à la délivrance de certificats de santé animale à la frontière; et (iii) établir des zones de quarantaine animale pour permettre les exportations de viande en dehors de la région ouest africaine. Cuirs et peaux: (i) encourager les investissements dans les machines et l'équipement; et (ii) renforcer les mécanismes pour la diffusion d'information sur les prix et la qualité. Viande rouge: (i) créer des conditions favorables à l'établissement d'infrastructures frigorifiques; (ii) appuyer l'intensification de la production; (iii) encourager l'investissement dans les aliments bétail, organiser les professionnels de la filière et renforcer les équipements de transport Volaille: lutter contre les maladies aviaires, renforcer les capacités de production de l'aliment- volaille et de poussins d'un jour et organiser les professionnels	IER, CCIM, APCAM, APROFA, CNPI, MIC, DNCC, DNI, DGRC, MA, MPIPME PRODEPAM, FEBEVIM, DGRC, Mali-Finances, Trade Mali, MAT, APCM, USAID	2005-2006
Augmenter la commercialisation et la production du Poisson	(i) Renforcer les capacités des acteurs, (ii) encourager les investissements privés dans les infrastructures et équipements de production, de stockage, de transport et de commercialisation	MEP, MEF, MIC, MET, MATCL, MIPME, APCAM, Organisations professionnelles des pêcheurs	2005-2007
Augmenter la commercialisation et la production de la filière gomme arabique	(i) Vulgariser les méthodes de production, (ii) encourager l'investissement dans les unités modernes de raffinage; (iii) améliorer la qualité du produit; (iv) encourager la plantation des acacias	MIC, MA, MPIPME, MAECI, AMEPROC	2005-2007

Annexe 2 : Matrice des projets/programmes des partenaires techniques et financiers cohérents avec le CSI-GDT et l'Aide pour le commerce

Donateurs	Programmes (Sur le Commerce et autres secteurs GDT)	Période	Secteurs et domaines prioritaires	Engagements financiers	Partenaires
Union Européenne	Programme Alliance Globale Changements Climatiques – Composante Mali. (AGCC)	2010 - 2014	Foresterie	3,706 milliards de FCFA	MEA
	Programme d'Appui à la Mise en œuvre du Contrat Plan-ON (PAMOCP-ON).	2010 - 2012	Agriculture	19,6 milliards de FCFA	MA
Banque Mondiale (BIRD, IDA)	Projet de développement de la productivité agricole au Mali (PAPAM)	2010 - 2016	Agriculture, Pêche, Foresterie	160 millions de \$ US Gouvernement du mali : 23,7 millions de \$ US	MA
	Projet d'Appui aux Sources de Croissance (PASC)	2008 - 2012	Administration publique, Education, Santé, Energies et Mines, Industries et commerce	34,1 milliards de FCFA	MIIC
	Programme de Compétitivité et de Diversification Agricole (PCDA),	2005 - 2012	Agriculture, Pêche, Foresterie (24%) ; Transports (8%) ; Industries et commerce (43%)	47,4 millions de \$ US	MA
	Projet d'Appui aux Communautés Rurales (PACR)	2005 - 2012	Agriculture, Pêche, Elevage (49%) ; Industries et commerce (10%)	65 millions de \$ US	MDSSPA
DANIDA	Programme d'Appui à la Promotion de l'Emploi dans le secteur Privé au Mali, (PAPES-PRIM).	2008 - 2012	Emploi et Secteur privé	16,3 milliards de FCFA	MEFP
	Programme d'Appui au Secteur Agricole au Mali, (PASAM).	2008 - 2012	Secteur Agricole	13,893 milliards de FCFA, dont 693 millions de FCFA du Gouvernement Malien	MA, MEP
ASDI	Programme d'Adaptation aux Changements Climatiques	2008 - 2012	Environnement	5 milliards 118 millions de FCFA	MEA
PAYS-BAS	Programme du secteur du Développement Economique Agricole.	2008 - 2012	Secteur Agricole	45 442 733 009 FCFA	MA
LUXEMBOURG	Programme de Sécurité Alimentaire (PROSA) dans la zone de concentration sud du PIC II	2008 - 2012	Secteur Agricole et rural	2 milliards 138 millions de FCFA	MA
Suisse (Helvetas)	Programme APEL (Appui à la promotion de l'économie dans le pôle de Bougouni).	2009 - 2011	Investissements productifs et marchands	2,100 milliards de FCFA	Collectivités Territoriales de Bougouni, Kolondiéba et Yanfolila
Suisse (Inter coopération)	Programme AVAL (Aménagement et valorisation pacifique des espaces et du foncier agricole dans la région de Sikasso).	2009 - 2012	Gestion des Ressources Naturelles	2,100 milliards de FCFA	Collectivités Territoriales de Sikasso, Kadiolo, Koutiala et Yorosso

Donateurs	Programmes (Sur le Commerce et autres secteurs GDT)	Période	Secteurs et domaines prioritaires	Engagements financiers	Partenaires
Suisse (Bureau de la coopération Suisse au Mali)	Programme d'Appui aux collectivités locales du cercle de Youwarou pour une gestion durable de l'environnement (PACY).	2010 - 2013	Gestion durable de l'environnement	2 milliards de FCFA	Collectivités Territoriales de Youwarou et de Niafunké
CANADA	Programme d'Appui au secteur du Développement Rural	2008 - 2012	Secteur Agricole et Rural	840 millions de FCFA	MA
	Projet d'Appui à l'irrigation de proximité (PASSIP)	2008 - 2012	Secteur Agricole et rural	8 milliards 400 millions de FCFA	MA
	Projet d'Appui à l'Office du Niger	2008 - 2012	Secteur Agricole et rural	7 milliards 98 millions de FCFA	MA
Etats Unis d'Amérique	Programme de Croissance Economique Accélérée	2008 - 2012	Commerce et investissement, Agriculture, Secteur financier, Secteur privé et Compétitivité, Environnement	65 milliards 187 millions de FCFA	MA
	Projet d'irrigation d'Alatona/Millennium Challenge Corporation	2008 - 2012	Agriculture et Croissance Economique Agricole, Accès aux Marchés	108 milliards de FCFA	Présidence de la République du Mali
Allemagne	Programme d'Appui à la Politique Environnementale (PAPE/GTZ)	1995 - 2011	Environnement	10,7 millions d'Euros	MEA
	Programme d'irrigation de Siengo (Office du Niger).	2009 - 2011	Secteur Agricole	5,6 milliards de FCFA	MA, SEDIZON
	Programme national de l'irrigation de proximité.	2009 - 2011	Secteur Agricole	7,5 milliards de FCFA	MA
Fonds – OPEP	Projet d'Appui au Développement Durable de l'Elevage au Sahel Occidental (PADESO)	2009 - 2011	Secteur Elevage, Gestion des ressources naturelles	2 milliards, 600 millions de FCFA	MEP
ONU/CI	Projet d'Appui à la Création d'un centre d'Excellence de la mangue	2008 - 2011	Développement Rural, Sécurité Alimentaire	317 millions de FCFA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
	Projet d'Appui à la Création d'un Centre Pilote du Karité	2008 - 2012	Développement Rural, Sécurité Alimentaire	125 millions de FCFA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
	Projet d'Appui à la mise en place d'un réseau de valorisation du lait frais local	2008 - 2012	Développement Rural, Sécurité Alimentaire	311 millions de FCFA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
	Projet d'Appui aux femmes productrices au Nord Mali (Gao, Tombouctou, Kidal) pour la valorisation artisanale de la laine	2008 - 2012	Secteur privé	289 millions de FCFA	MIIC
	Projet d'Appui à la valorisation de la gomme arabique	2008 - 2012	Secteur privé, Environnement,	142 millions de FCFA	MIIC
	Projet de valorisation de l'élevage/produits d'élevage dans la zone lacustre de Tonka	2008 - 2012	Sécurité Alimentaire	733 millions de FCFA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
	Projet d'Assistance aux projets démonstratifs pour le Mécanisme du développement Propre	2008 - 2012	Environnement	83 millions de FCFA	MEA

Donateurs	Programmes (Sur le Commerce et autres secteurs GDT)	Période	Secteurs et domaines prioritaires	Engagements financiers	Partenaires
FIDA	Programme d'Investissement et de Développement rural des Régions Nord (PIDRN), 2006 -2013	2006 - 2013	Développement Rural	33,8 millions de \$ US dont 14,8 du FIDA	Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)
	Programme du Fonds de développement au Sahel (FODESA), 1999 – 2012	1999 - 2012	Développement Rural, Environnement, Services sociaux de base	37,8 millions de \$ US dont 21,9 du FIDA et 6 du FEM	MA, MEP, BNDA
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	Programme d'Appui au développement rural	2008 - 2012	Secteur Agricole et rural	524 millions de FCFA	MA
	Programme d'Appui à l'Environnement	2008 - 2012	Environnement	224 millions de FCFA	MEA
PNUD	Projet Energie Renouvelable pour l'Avancement de la Femme (PENRAF)	2009 - 2012	Environnement, Energie	1 850 000 \$ US	MEE, CT, Groupements de femmes
	Programme d'Appui à la mise en œuvre du Programme de Plateformes Multifonctionnelles	2008 - 2011	Promotion féminine, Emploi	4 430 000 \$ US	MPFEF, MEFP, Mali-Biocarburant
	Programme d'Appui au secteur cotonnier des pays du C4	2008 - 2011	Agriculture	4 590 285 \$ US	MA, IER
	Programme de Renforcement de Capacités Commerciales/ Cadre Intégré Renforcé	2008 - 2012	Commerce	19 400 000 \$ US	MIIC
	Elaboration d'un Cadre Stratégique d'Investissement et de Renforcement des Capacités Nationales de Mobilisation des Ressources en matière de Gestion Durable des Terres (GDT)	2009 - 2011	Environnement	362 000 \$ US	MEA (STP/CIOQE), GTZ, Banque Mondiale, Mécanisme Mondial
	Programme de Micro financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PFM/FEM)	1993 - 2010	Environnement	7 400 000 \$ US	UNOPS, Société Civile, Services Techniques en charge de l'environnement, Communautés à la base
PNUE, PNUD	Projet Initiative Pauvreté Environnement	2007 – 2010	Environnement	8 750 480 \$ US	MEA (DNCN), MEF (Cellule Technique CSLP)
PNUD, FEM	Programme d'Expansion et de Renforcement du Système des Aires Protégées	2009 - 2010	Environnement	130 500 \$ US	MEA (DNCN), Bureau ASRO, Dakar et Johannesburg
FMI, CCI, CNUCED, PNUD, BM, OMC	Programme Cadre Intégré Renforcé d'Assistance Technique liée au Commerce (CIR)	2008 - 2012	Commerce	12,5 millions de \$ US	Tous Ministères impliqués dans le Développement du Commerce
Union Européenne, AFD, Banque Mondiale	Programme d'Appui au Secteur Privé (PASP).	2010 - 2014	Commerce et Secteur privé	9,2 milliards de FCFA, dont : - AFD : 4,8 ; - BM : 1,4	MIIC
BAD, BM, BID	Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bani et à Sélingué (PDI-BS).	2009 - 2015	Agriculture et Agro-business	104 milliards de FCFA	MA
DANIDA, ASDI	Programme Sectoriel Eau et Assainissement du Gouvernement du Mali, (PROSEA).	2010 - 2014	Secteur Eau et Assainissement	37 milliards de FCFA, dont 29,5 du Danemark	MEE, MEA

mali



CONVENTION DES NATIONS UNIES POUR
LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

**Mécanisme Mondial de la CNULCD
au Fonds International pour le
Développement Agricole (FIDA)**

Via Paolo di Dono, 44

00142 Rome, Italie

Tél. +39 06 5459 2155

Fax +39 06 5459 2135

www.global-mechanism.org